

de la part des Négocians de *Cadix*, étant allé prendre congé du Marquis de la Ensenada, ce Seigneur leur a annoncé, « que toutes choses » étoient en regle avec la Cour Britannique, » au moyen d'une compensation équitable des » prétentions que formoit la Nation Angloise, » par des stipulations très-avantageuses pour le » commerce de ces Royaumes : Que comme il » étoit impossible de rien fixer pour le départ » des Gallions tant que la négociation n'étoit » pas terminée, on ne devoit plus douter à présent que le Roi ne prît dans peu une résolution positive sur le tems auquel ils pourroient se rendre aux Indes Occidentales, » En attendant le départ des Gallions, on a chargé le 16. Octobre à *Cadix*, un nouveau Vaisseau de régître, destiné à se rendre aux *Indes-Occidentales*. La charge de ce Bâtiment est estimée à un million & demi de piastrès.

IV. Les Vaisseaux & Bâtimens que la Cour a fait croiser contre les Corsaires de *Barbarie*, ont commencé au mois d'Octobre à faire diminuer le nombre de ces derniers dans les mers de la Monarchie. Mais comme on apprend qu'il en est sorti depuis peu plusieurs de ce Port d'*Alger*, on s'attend de les voir bientôt reparoître, si la croisière ne continuë pas. Cependant ils souffrent de tems-en-tems dans ces mers. Deux Vaisseaux de guerre de la Religion de *Malthe*, l'un nommé le *St. Charles* & l'autre le *St. Antoine*, ont eu sur eux un bel avantage au commencement d'Octobre dans le Détroit de *Gibraltar*. Ils en ont pris un, coulé deux à fonds ; & deux autres ayant été fort maltraités par le canon des Vaisseaux Malthois, ont eu bien de la peine à leur échapper. Ces Corsaires étoient cinq